



Edité le : 28/04/2025

Rapport d'analyse Page 1 / 2

MAIRIE

63210 ST PIERRE ROCHE

Les résultats et les conclusions éventuelles ne se rapportent qu'à l'échantillon soumis à l'analyse et tel qu'il a été prélevé. Le rapport comporte 2 pages.

La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral.

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, identifiés par le symbole #.

Les paramètres sous-traités sont identifiés par (*).

Identification dossier :	LSE25-51424	Analyse demandée par :	ARS DT du PUY-DE-DOME
Identification échantillon :	LSE2504-14422	N° Prélèvement :	00216533
N° Analyse :	00217046		
Nature:	Eau de distribution		
Point de Surveillance :	REYVIALLES (RESEAU DU SIOULET)	Code PSV :	0000006983
Localisation exacte :	4 rue de la Fontaine Mr GOY DANIEL CUISINE ROBINET MITIGEUR		
Dept et commune :	63 SAINT-PIERRE-ROCHE		
Coordonnées GPS du point (x,y)	X : 45,7176155000	Y :	2,8212411000
UGE :	0337 - SIAEP DU SIOULET		
Type d'eau :	T - EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE		
Type de visite :	D1	Type Analyse :	D1+
Nom de l'exploitant :	SAUR	Motif du prélèvement :	CS
	18 AVENUE DE LA GARE		
	07104 ANNONAY CEDEX		
Nom de l'installation :	SIAEP DU SIOULET	Type :	UDI
Prélèvement :	Prélevé le 23/04/2025 à 09h44	Réception au laboratoire le	23/04/2025 à 19h30
	Prélevé et mesuré sur le terrain par	CARSO LSEHL / CLAUDE Alexandre	
	Prélèvement accrédité selon	FD T 90-520 et NF EN ISO 19458	pour les eaux de consommation humaine

Les données concernant la réception, la conservation, le traitement analytique de l'échantillon et les incertitudes de mesure sont consultables au laboratoire. Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat.

Le laboratoire n'est pas responsable de la validité des informations transmises par le client qui sont antérieures à l'heure et la date de prélèvement.

Date de début d'analyse le 23/04/2025 à 19h35

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	LQ	Limites de qualité	Références de qualité	COFRAC
Mesures sur le terrain								
Température de l'eau	63D1+>	10.7	°C	Méthode à la sonde	Méthode interne M_EZ008 v3	0	25	#
pH sur le terrain	63D1+>	7.9	-	Electrochimie	NF EN ISO 10523	1.0	6.5 9	#
Conductivité brute à 25°C sur le terrain	63D1+>	188	µS/cm	Méthode à la sonde	NF EN 27888	10	200 1100	#
Chlore libre sur le terrain	63D1+>	<0.03	mg/l Cl2	Spectrophotométrie à la DPD	NF EN ISO 7393-2	0.03		#

.../...

Paramètres analytiques		Résultats	Unités	Méthodes	Normes	LQ	Limites de qualité	Références de qualité	
Chlore total sur le terrain	63D1+>	0.04	mg/l Cl2	Spectrophotométrie à la DPD	NF EN ISO 7393-2	0.03			#
Analyses microbiologiques									
Microorganismes aérobies à 36°C	63D1+>	< 1	UFC/ml	Incorporation	NF EN ISO 6222				#
Microorganismes aérobies à 22°C	63D1+>	< 1	UFC/ml	Incorporation	NF EN ISO 6222				#
Bactéries coliformes	63D1+>	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 9308-1 - sept. 2000			0	#
Escherichia coli	63D1+>	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 9308-1 - sept. 2000		0		#
Entérocoques (Streptocoques fécaux)	63D1+>	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 7899-2		0		#
Caractéristiques organoleptiques									
Aspect de l'eau	63D1+>	0	-	Analyse qualitative					
Odeur	63D1+>	Néant	-	Méthode qualitative					
Saveur	63D1+>	Néant	-	Méthode qualitative					
Couleur apparente (eau brute)	63D1+>	< 5	mg/l Pt	Compareurs	NF EN ISO 7887	5		15	#
Couleur vraie (eau filtrée)	63D1+>	< 5	mg/l Pt	Compareurs	NF EN ISO 7887	5			#
Turbidité	63D1+>	0.15	NFU	Néphélométrie	NF EN ISO 7027-1	0.10		2	#
Analyses physicochimiques									
Cations									
Ammonium	63D1+>	< 0.05	mg/l NH4+	Spectrophotométrie automatisée	Méthode interne M_J077	0.05		0.10	#

LQ = limite de quantification pour les paramètres physico-chimiques

63D1+> ANALYSE D1+ (ARS63-2025)

Eau satisfaisant aux limites de qualité fixées par le Code de la Santé Publique, articles R 1321-1 à 1321-5, arrêté du 11 janvier 2007 les paramètres analysés.

Eau ne satisfaisant pas aux références de qualité fixées par le Code de la Santé Publique, articles R 1321-1 à 1321-5, arrêté du 11 janvier 2007 pour les paramètres suivants :

- Conductivité brute à 25°C sur le terrain

Si certains paramètres soumis à des seuils de conformité ne sont pas couverts par l'accréditation alors la déclaration de conformité n'est pas couverte par l'accréditation.

Afin de maintenir l'accréditation, le laboratoire peut s'appuyer de manière exceptionnelle sur une étude de stabilité interne pour certains paramètres physico-chimiques.

Ludovic RIMBAULT
Ingénieur de laboratoire

